

Formulaire de demande de mobilisation du Compte Epargne Temps (CET) ou à défaut du Compte Personnel de Formation (CPF) dans le cadre de la préparation personnelle à un concours ou à un examen professionnel

Pour rappel, l'agent peut demander à dégager du temps de préparation personnelle,
dans la limite de 5 jours par année civile et doit mobiliser **en priorité les jours
épargnés sur son CET** avant de solliciter l'utilisation de son CPF.

*Attention, ce formulaire doit être **accompagné d'un calendrier des jours de préparation personnelle validé par votre supérieur hiérarchique.***

Une demande peut se voir opposer un refus pour des motifs liés aux nécessités de service.

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Numéro de sécurité sociale :
Grade :
Établissement d'affectation :
Adresse mail académique

Disposez-vous d'un **CET** ? oui non

Nombres de jours à mobiliser sur votre CET :

Nombres d'heures acquises au titre du **CPF** (joindre le relevé de compteur CPF édité à partir de la plateforme "moncompteformation.gouv.fr") :

A quels concours ou examens professionnels êtes-vous inscrit (joindre un justificatif) ? :.....
.....
.....

Date des épreuves :

Nombre de jours souhaités pour la préparation personnelle (maximum 5) :
.....
.....

Avis du supérieur hiérarchique :

Nom :.....

Prénom :

Fonction :.....

Favorable Défavorable
.....
.....

Fait à le

Signature